



Paris, le 1er février 2023

Monsieur Béchu,
Ministre de la Transition Ecologique et de la
Cohésion des Territoires
246, boulevard Saint Germain
75007 Paris

Objet : préavis de grève à partir du mercredi 8 février 2023 reconductible quotidiennement jusqu'au vendredi 3 mars 2023

Monsieur le Ministre,

En prolongement de notre préavis du 11 janvier dernier, et pour les mêmes motifs, nos organisations syndicales appellent les personnels des services et établissements publics sous tutelle du MTECT/ MTE/SEM à s'inscrire dans la poursuite de la mobilisation contre le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement.

Nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève reconductible à compter de la journée du 8 février 2023 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agent.es travaillant en horaires décalés, jusqu'au 3 mars 2023 inclus.

La journée de mobilisation interprofessionnelle du 7 février est elle déjà couverte par des préavis déposés au niveau inter-professionnel et de la Fonction Publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire général
de la FEETS-FO

Zainil Nizaraly

Le Secrétaire général
de la FNEE-CGT

Philippe Garcia

Le Secrétaire général
de l'UFETAM-
CFDT

Dominique Vincent

Le Secrétaire général de
l'UNSA-DD

William Fiacre

La Secrétaire générale
de la FSU

Véronique Caraco-
Giordano

Copie : Monsieur Leforestier - Secrétaire général du MTECT/MTE/Mer